



COLLINES
NORMANDES



Site Natura 2000

Bassin de la DRUANCE

Bulletin d'information n°13 - Mars 2023

Département : Calvados
Superficie : 5729 ha
10 communes concernées :

CAUVILLE
CONDÉ-EN-NORMANDIE (Condé-sur-
Noireau, La Chapelle-Engerbold, Lénault,
Proussy, Saint-Germain-du-Crioult, Saint-
Pierre-la-Vieille)
DIALAN-SUR-CHAÎNE (Le Mesnil-Auzouf)
LES MONTS D'AUNAY (Campandré-
Valcongrain, Danvou-la-Ferrière, Le
Plessis-Grimoult, Ondefontaine, Roucampes)
PÉRIGNY
PONTÉCOULANT
SOULEUVRE-EN-BOCAGE (Montchauvet)
TERRES DE DRUANCE (Saint-Jean-le-Blanc,
Saint-Vigor-des-Mézerets, Lassy)
VALDALLIÈRE (Estry, La Rocque, Vassy)
LA VILLETTE

Suivi des effets de la sécheresse estivale sur les Écrevisses à pattes blanches

En 2022, la **sécheresse estivale** fut relativement intense et a eu beaucoup d'**impacts délétères** sur les **milieux humides** de notre région, dont une mortalité biologique importante.

Dans ce contexte particulier, le CPIE Collines normandes a opéré un **suivi les populations d'Écrevisse à pattes blanches** (*Austropotamobius pallipes*), espèce vulnérable présente sur le site Natura 2000, afin de pouvoir évaluer au possible les conséquences d'un tel phénomène sur cette dernière.

Pour cela, des **prospections diurnes et nocturnes** ont été organisées durant l'été et l'automne pour mesurer l'**état hydrologique** des cours d'eau du site où cette espèce est encore présente, puis de confirmer cette présence effective par l'observation d'individus.

Globalement, les **cours d'eau présents en tête du bassin versant de la Druance, ne se sont pas totalement asséchés** cet été et des individus d'Écrevisse à pattes blanches ont ainsi été observés dans la totalité des cours d'eau prospectés. Cependant, un suivi plus complet de ces populations sera opéré cette année afin de pouvoir mesurer, à plus long terme et plus exhaustivement, les effets de cette sécheresse sur ces dernières.



Agenda

- **Rand'eau au Château de Pontécoulant le Dimanche 11 juin à 14h30.** Sur un parcours d'environ 6 kms, partez à la découverte du bocage de la vallée de la Druance dans une zone classée Natura 2000. Découvrez les espèces protégées présentes, telles que la loutre, et les enjeux de conservation locaux en parcourant notamment le site de l'ancien barrage.

- **Soirée cinéma-discussion le jeudi 23 mars à 20h (gratuit)** sur la gestion durable des sols comme solution pour limiter les changements climatiques / projection du documentaire "Mission régénération" au cinéma Le Royal de Condé-en-Normandie.





Lancement de la campagne 2023 de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité

L'**Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB)** est un programme de **sciences participatives** piloté par plusieurs instances, dont le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le Muséum National d'Histoire Naturelle. Il vise à **étudier la biodiversité en milieu agricole à l'échelle nationale** afin de mieux la connaître et ainsi mieux la protéger.

Plusieurs **protocoles standardisés** sont proposés pour observer les abeilles solitaires, papillons diurnes, vers de terre et invertébrés du sol.

Ainsi, pour les vers de terre, un mélange d'eau et de moutarde est versé sur le sol afin de les faire ressortir, sans détruire le sol, pour ensuite les identifier puis les compter. Les données générées sont enregistrées dans une base de données nationale et analysées en y intégrant différentes thématiques agricoles (ex.: fertilité du

sol). Le CPIE Collines normandes a ainsi lancé un **réseau local de l'OAB en juillet 2022** et accompagnera dès cet hiver **7 exploitations agricoles** de son territoire d'action, dont le site Natura 2000, dans la mise en place de ces protocoles sur leurs parcelles respectives.



Bilan de la campagne MAEC 2022 et lancement de la campagne MAEC 2023 !

Au printemps 2022, le CPIE Collines normandes a accompagné **25 exploitations dans le réengagement de leurs Mesures agro-environnementales et climatiques (MAECs)** contractualisées depuis 2017, soit 85 % des exploitations concernées, ainsi qu'une jeune agricultrice dans son engagement en MAEC sur le territoire du Bassin de la Druance, soit un total de 582 ha de parcelles agricoles engagées.

Ces contrats volontaires sur 5 ans se présentent sous forme de **cahiers des charges environnementaux**. Ils induisent une compensation financière pour les exploitations agricoles engagées dans la préservation des prairies, la réduction des traitements phytosanitaires ou la gestion durable des haies. Ces mesures permettent de maintenir la qualité écologique des cours d'eau du

site Natura 2000 et de préserver des espèces vulnérables y étant inféodées.

Dans le cadre de la nouvelle Politique Agricole Commune 2023-2027, le CPIE Collines normandes a également proposé un nouveau Projet Agro-Environnemental et Climatique avec de nouvelles MAECs sur ce même territoire en 2022 afin de continuer de répondre à cet enjeu. Les exploitations agricoles de ce dernier seront donc invitées à s'engager dans ces nouvelles mesures au printemps 2023 !



Contact

Laurent Rousseau
CPIE Collines normandes
Maison de la Rivière et du Paysage
Le Moulin de Ségrie-Fontaine
61100 Athis-Val-De-Rouvre
tél : 06.69.96.23.09
mail : l.rousseau@cpie61.fr
site internet : www.cpie61.fr

Bulletin conçu et édité par :
le CPIE Collines normandes

Financé par : le Ministère de la transition Écologique et Solidaire et par le FEADER via la Région Normandie

Crédits photographiques :

CPIE Collines normandes, sauf mention contraire. Icône : freepik.

Rédaction : Laurent Rousseau



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales